

des fourrages dans les prairies.
(J. Van E.)

SÉCHERESSE Le bourgmestre de Rochefort demande une dérogation pour les dates de fauchage Le sénateur bourgmestre rochefortois François Bellot (MR), a demandé au ministre wallon de l'agriculture Benoît Lutgen (CDH) d'autoriser les agriculteurs de procéder à des fauchages dans les prairies naturelles dont la date de fauchage devait initialement être postérieure au 15 juin, mais aussi dans les jachères où les fauchages ne peuvent avoir lieu qu'après le 15 juillet.

La sécheresse persistante provoque une sous-production importante